

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2013**

L'an deux mille treize

Le 12 décembre à 20 h 30

Le conseil municipal de la Commune de LAMURE SUR AZERGUES (Rhône),
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur
Bernard ROSSIER, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 05 décembre 2013

Adjoints présents: Éric SCHWARTZ, Laurence SANTAILLER, Michel GELY, Daniel GIRAUD
Conseillers municipaux présents : Didier DAILLY, Thierry PONCIN, Pascal FELICIONI,
Ladislas POTOCKI, Vincent PETIT-LIAUDON, Monique RENARD

Absente excusée : Nathalie DULAC

Démissionnaires : Stéphanie CARNIEL, Marine CHALAYER

Décédé : Michel GERMAIN

Secrétaire de séance : Éric SCHWARTZ

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07 novembre 2013

Le compte rendu de la séance du 07 novembre 2013 est adopté à l'unanimité.

2/ Voirie 2013

À l'unanimité, le conseil municipal accepte de reconduire le contrat de déneigement avec
l'entreprise Giraud – avenant pour prolongation d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2014.

Les travaux de voirie réalisés dans le cadre de la CCHVA :

- Place de l'Église	:	17 896,00 €
- CR de Panissières	:	6 908,95 €
- VC 10 de Verbefiere	:	2 884,80 €
- CR de Patience	:	9 769,75 € soit un total de 37 459,50 €
- Travaux PATA	:	10 800,00 €
- Enrochement	:	3 300,00 €.

3/ Participation pour voiries et réseaux (PVR)

Monsieur le Maire évoque la mise en place de la PVR ; elle a pour objectif de financer en tout ou
partie la construction des voies nouvelles ou l'aménagement des voies ainsi que l'adaptation des
réseaux qui leur sont associés lorsque ces travaux sont réalisés pour permettre de nouvelles
constructions. Le conseil sursoit à statuer.

4/ Présentation de l'étude sur le secteur « La Folletière » de la CCHVA

Présentation du document voté lors du comité de la CCHVA le 27 novembre pour la répartition
sur les trois communes (Lamure-sur-Azergues, Grandris, Chambost-Allières) de la création de la
zone artisanale.



Schéma de développement économique de la CCHVA ; projet mis en délibération au comité de la CCHVA le 27 novembre 2013. Ce document liste le taux de répartition des zones d'activités industrielles et artisanales de la commune de Lamure-sur-Azergues.

5/ Avis sur l'élargissement voirie

Déclaration préalable de madame Marie-Pierre SONJON relative à la division de parcelle : demande émanant de la DDT pour indiquer si le plan de division fourni est conforme au plan d'élargissement de la voirie. Le conseil doit émettre un avis dans un délai de 1 mois. Avis favorable ; un mail de réponse a été adressé à la DDT dans ce sens.

6/ Droit de préemption urbain

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer le droit de préemption urbain sur les ventes suivantes :

- Consorts Mongoin : parcelles cadastrées AL 67 et 68 « Les Arnauds du Haut »
- Dessaigne/Chariot : parcelles cadastrées AC 0198 et 0199 « Les Combettes ».

Pour information, monsieur le maire informe que des personnes ont eu une approche commerciale pour du gardiennage canin.

7/ Finances

Monsieur le Maire présente l'état des finances à ce jour.

Section de fonctionnement : Charges en cours : 626 646,59 €
Produits en cours : 883 935,12 € soit un résultat de 257 288,53 €

Section d'investissement : Dépenses en cours : 299 990,21 €
Recettes en cours : 174 948,05 € soit un résultat de 403 211,08€

Pour information, la contribution du SDIS au titre de l'année 2014 s'élèvera à 17 292 €.

Récapitulatif des produits issus des rôles généraux et des impôts pour la commune de Lamure-sur-Azergues :

- Taxe d'habitation : 65 263 € (logements vacants : 2 021 €)
- Taxe foncière : 127 045 €
- Taxe foncière sur le non bâti : 8 559 €.

Contrat pluriannuel d'investissement

À l'unanimité, le conseil sollicite l'arrêté attributif relatif à l'opération n° 4 au titre de l'année 2014 – Travaux rénovation des équipements sportifs et de loisirs.

Travaux d'accessibilité à la mairie : point sur la délibération relative à l'attribution de la DETR.

Délibération relative à l'indemnité du receveur au titre de l'année 2013 – taux de versement de l'indemnité 100 %. À l'unanimité, le conseil accepte de verser l'indemnité d'un montant de 482,91 € brut à madame Fabienne Beauchamp, receveur, soit au taux de 100 %.



8/ Devis divers

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis suivants :

- Pose d'un poêle à granulés pour le local réservé à l'association la Boucle Ferrovière : À ce jour, nous avons réceptionné deux devis ; on attend de recevoir un 3^{ème} devis. Le conseil autorise monsieur le Maire à choisir le devis le mieux placé ; la commune prend en charge le montant des travaux.
- Devis de la société Signaux Girod pour achat de panneaux de signalisation : 1 657,76 € TTC.
- Réfection de la façade du boulodrome : travaux pris en charge par l'assurance. Devis de l'entreprise Roche pour 4 431,18 € TTC et 7 208,29 € TTC.

9/ Conventions diverses

- Service Assistance juridique du centre de gestion – participation 2014 : À l'unanimité, le conseil autorise monsieur le Maire à signer l'avenant 2014 relatif à la convention n° AJ 94.13 pour une participation de 921 €.
- Convention avec la SPA : À l'unanimité le conseil autorise monsieur le Maire à signer la convention complète qui propose un montant forfaitaire de 0,34 € par an et par habitant.

10/ Isolation des bâtiments communaux

L'engagement des travaux sera décidé prochainement. Les montants pris en considération pour les différents travaux sont :

- La mairie 31 444,04 € TTC
- Isolation de l'école : 60 145,55 € HT
- Isolation de l'église + ventilation : 12 400,56 € HT.

La participation de l'aide par Leader est de 23 165,00 €.

11/ COR : nouvelle communauté de communes

Différents rapports sont distribués.

12/ Rythmes scolaires

Proposition de plusieurs possibilités pour l'organisation des nouveaux rythmes scolaires à appliquer à la rentrée 2014.

Cinq situations ont été proposées ; le conseil retient la proposition n° 4 à savoir :

- Enseignement de 08 h 30 à 11 h 30 lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
- Pause méridienne de 11 h 30 à 13 h 30 lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Enseignement de 13 h 30 à 16 h 00 lundi, mardi, jeudi et jusqu'à 15 h 00 le vendredi
- Activités périscolaires de 16 h 00 à 16 h 30 lundi, mardi, jeudi et à partir de 15 h 00 le vendredi
- Garderie à partir de 16 h 30 lundi, mardi, jeudi, vendredi.

L'engagement du choix des rythmes scolaires est pour une durée de 3 ans. Un engagement d'inscription sera demandé aux familles vers le mois de juin pour l'organisation sachant que l'inscription est valable pour la durée de l'année scolaire.



13/ Questions diverses

- a) MFR : aide pour les travaux attribuée par la réserve parlementaire du député. Cette aide transiterait par la commune. Par 6 voix pour et 5 absentions le conseil accepte la subvention qui serait reversée à la MFR.
- b) TNT festival : un battle sera organisé à Lamure-sur-Azergues le vendredi 16 mai 2014 pour trouver de nouveaux talents.
- c) Informations diverses sur le Beaujolais Vert – Plan Climat Énergie Territorial.
- d) Présentation du compte rendu de réunion du conseil communautaire du 22 octobre 2013.
- e) Rallye de Charbonnières : il se tiendra les 18 et 19 avril 2014 ; une réunion d'organisation est prévue.
- f) Les vœux du maire seront le 10 janvier 2014.
- g) Prochains conseils municipaux : **mercredi 08 janvier 2014** (attention changement de date) ; le 06 février 2014 et le 13 mars 2014.

La séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance

Éric SCHWARTZ



Le Maire

Bernard ROSSIER

